

Madame
Monsieur

Objet : Ouverture de dossier
Projet d'adoption pour un enfant domicilié au
Numéro de dossier (SAI) :

Madame,
Monsieur,

Nous vous confirmons que le Secrétariat à l'adoption internationale a constaté la recevabilité de votre demande conformément à *l'Arrêté concernant l'adoption, sans organisme agréé, d'un enfant domicilié hors du Québec par une personne domiciliée au Québec*. En conséquence, nous avons ouvert un dossier à votre nom pour l'adoption d'un enfant domicilié au .

La prochaine étape sera de débiter votre évaluation psychosociale. Vous devrez présenter cette lettre à l'évaluateur lors de votre première rencontre.

Nous vous rappelons que vous êtes responsables de vos démarches d'adoption. L'adoption internationale comporte une part d'impondérables, mais ces inconvénients sont parfois nécessaires pour assurer que tout se déroule dans le respect des droits de l'enfant.

Le Secrétariat à l'adoption internationale a, quant à lui, la responsabilité de s'assurer de la conformité de votre projet d'adoption. Nous veillons à l'application de la législation, au respect des orientations du Québec, au respect de la législation et de la culture étrangères ainsi qu'au respect des règles d'éthique en matière d'adoption internationale. Vous pouvez communiquer avec nous pour toute question concernant ces aspects.

Nous vous invitons à consulter notre site internet, sur lequel vous retrouverez des informations sur l'adoption internationale en général et, plus spécifiquement, sur le processus d'adoption internationale.

www.adoption.gouv.qc.ca

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Nom conseiller
Tél. SAI
/